

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL*Exploitation des Transports***Epreuve E1 : Epreuve scientifique et technique****Sous-Epreuve B1 : Economie-Droit – Unité 12**

Durée : 1h

Coef : 1

CORRIGÉ

D	Q	SQ	Dét	
				<p style="text-align: center;">DOSSIER A</p> <p style="text-align: center;">AIR France CARGO, LES BIENFAITS DU MARIAGE</p> <p>Compétences évaluées :</p> <ul style="list-style-type: none">• Identification à partir de cas concrets, des objectifs et des différentes formes de l'internationalisation.• Interprétation d'informations, de statistiques ou de tableaux.

D	Q	SQ	Dét
10	10	4	
			SKYTEAM CARGO
		1	<u>Définition</u> : alliance commerciale (mariage) entre compagnies aériennes
		2	<u>Composition</u> : quatre compagnies : Korean Airlines + Aeromexico + Delta Airlines + Air France
		1	<u>Objectif</u> : mise en commun des moyens et adoption d'une politique commerciale commune.
		2	AVANTAGES DE SKYTEAM POUR AIR France CARGO
		1	- Couverture géographique élargie vers l'Est (Corée du Sud), l'Ouest (Etats Unis) et au Sud (Mexique)
		1	- Augmentation des capacités de soutes grâce notamment à celles de Delta Airlines
		4	ATOUS DE CHACUNE DES COMPAGNIES
			- <u>AIR France CARGO</u> :
		0,5	- 6 ^{ème} compagnie mondiale
		0,5	- Point stratégique en Europe (Hubs en France, en Allemagne et en Suède)
			- <u>KOREAN AIRLINES</u> :
		0,5	- 4 ^{ème} compagnie mondiale
		0,5	- Ouverture du marché asiatique
			- <u>DELTA AIRLINES</u> :
		0,5	- Flotte importante et grande capacité de soutes utilisée (TKT/TKO)
		0,5	- Ouverture du marché Amérique du Nord
		0,5	- Grande quantité de hubs
			- <u>AERO MEXICO</u> :
		0,5	- Ouverture du marché Amérique Latine
10	10	10	

D	Q	SQ	Dét						
			DOSSIER B						
			LE CONTRAT DE TRANSPORT						
			Compétences évaluées :						
			<ul style="list-style-type: none"> • Champ d'application des différents textes. • Droits et obligations des parties, conditions de validité des contrats, responsabilités de chaque partie. 						
10	3	1 1 1	<p>1. Il s'agit d'un contrat de transport ; en effet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il y a paiement (à titre onéreux) - l'objet principal du contrat est bien le déplacement - et ni la faible distance parcourue, ni le type de matériel utilisé n'ont d'incidence sur cette définition. 						
	3	0,5 0,5	<p>2. Conditions de validité d'un contrat de transport : (3 réponses au choix)</p> <ul style="list-style-type: none"> - le consentement des parties doit être exempt de vices (erreur, dol ou violence), - les co-contractants doivent avoir la capacité juridique de contracter, - l'objet du contrat doit être déterminé, ici le déplacement, - la cause doit être licite. 						
	1,5	0,5 0,5 0,5	<p>3. Les parties et leur rôle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la société MEPP : EXPÉDITEUR (ancienne adresse), - la société PIOVANO : Transporteur, voiturier, - la société MEPP : DESTINATAIRE (nouvelle adresse) 						
	1,5		<p>4. Les obligations des parties : au choix parmi les réponses suivantes :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 33%;">Expéditeur</th> <th style="width: 33%;">Transporteur</th> <th style="width: 33%;">Destinataire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Remettre les marchandises au transporteur. Emballer correctement les marchandises. Payer le prix du transport si l'expédition a eu lieu en port payé.</td> <td>Livrer les marchandises en bon état au lieu et dans les conditions convenues (respecter les délais prévus).</td> <td>Vérifier l'état extérieur et intérieur des colis. Prendre livraison. Formuler des réserves en cas d'avaries ou de manquants. Payer le prix si l'expédition a lieu en port dû.</td> </tr> </tbody> </table>	Expéditeur	Transporteur	Destinataire	Remettre les marchandises au transporteur. Emballer correctement les marchandises. Payer le prix du transport si l'expédition a eu lieu en port payé.	Livrer les marchandises en bon état au lieu et dans les conditions convenues (respecter les délais prévus).	Vérifier l'état extérieur et intérieur des colis. Prendre livraison. Formuler des réserves en cas d'avaries ou de manquants. Payer le prix si l'expédition a lieu en port dû.
Expéditeur	Transporteur	Destinataire							
Remettre les marchandises au transporteur. Emballer correctement les marchandises. Payer le prix du transport si l'expédition a eu lieu en port payé.	Livrer les marchandises en bon état au lieu et dans les conditions convenues (respecter les délais prévus).	Vérifier l'état extérieur et intérieur des colis. Prendre livraison. Formuler des réserves en cas d'avaries ou de manquants. Payer le prix si l'expédition a lieu en port dû.							
		0,5 0,5 0,5							
			(liste non exhaustive)						
	1		<p>5. C'est le transporteur qui est présumé responsable.</p>						